Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 20 (1932)

Heft: 387

Artikel: Carnet de la quinzaine

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-260821

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

personnes de confiance, etc; puis, lorsqu'il a été estimé que suite pouvait être donnée à ces requêtes, par la Banque populaire, sous l'angle purement financier, cette collaboration s'étant montrée extrêmement féconde. Et ceux qui crai-gnaient si fort l'an dernier de voir dilapider gnaient si fort l'an dernier de voir dilapider les fonds de la Saffa peuvent se rassurer! puisque sur ces 283 requêtes, 15 cautionnements seulement ont été accordés pour une somme totale de fr. 41,900, soit fr. 39,000 pour des entreprises, 1500 fr. pour un perfectionnement professionnel, et 500 fr. pour une employée devant déposer une caution. Si l'on songe que le capital de la Société monte à 412,000 fr. et que le compte d'exercice boule avec un boni de plus le compte d'exercice boucle avec un boni de plus de 4.000 fr., on ne pourra pas dire que ce fonds n'est pas géré avec prudence et discernement. Un autre résultat extrêmement intéressant de Pactivité de la Société est la création d'un bu-

l'activité de la Société est la création d'un bu-reau de renseignements financiers dirigé au siège de la Banque Populaire de Berne, par Mile A. Martin, la Commissaire générale si compétente et si connue de la Saffa. Ce Bureau si remarquablement utile à tant de femmes a déjà donné un grand nombre de consultations individuelles et de conseils en vue de la reprise d'affaires, sur des placements de capitaux, des questions d'hé-ritage et d'impôts, et un cours sur des questions financières touchant spécialement les fem-mes a été suivi avec un succès croissant par un public féminin. Inutile de dire que les personnes dont les demandes de cautionnement n'ont pas été prises en considération ont trouvé d'autre part, auprès de ce Bureau comme auprès du Comité de direction, des conseils ou des renseignements, ou ont été, suivant les cas, mises en relations di-rectes avec des institutions d'assistance. Enfin, il s'est présenté aussi des cas qui ont pu être réglés directement par l'intermédiaire de la banque, sans qu'il ait été nécessaire pour la Société d'intervenir.

Ajoutons que les autorités, soit bernoises, Ajoutons que les autorités, soit bernoises, soit fédérales, ont reconnu la Société de la Saffa comme étant d'utilité publique, et l'ont de ce fait exemptée d'impôts. Cette reconnaissance prouve à quel point était nécessaire la création de cette nouvelle organisation, dont les débuts font augurer au mieux de son développement

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Assemblée de Zurich Election du Comité: liste de candidatures Bureau:

- Mme A. DE MONTET (Corseaux-Vevey), présidente, membre sortant et rééligible.
- Mile A. Quinche (Lausanne), vice-présidente, membre sortant et rééligible.
- Mme F. Martin (La Tour de Peilz), secrétaire, membre sortant et rééligible.

Membres du Comité:

- Mme Biedermann (Winterthour), proposée par la Frauenzentrale de Winterthour et la sec-tion de Zurich de la Société d'utilité publique des femmes suisses, appuyée par le Frauenbund de Winterthour.
- Mme CHENEVARD DE MORSIER (Genève), membre sortant et rééligible.
- H. Dünner (Aarau), proposée par les Socié-tés d'utilité publique d'Aarau et de Zurich.
- Mme I. IUNOD (Neuchâtel), membre sortant et rééligible.
- Mme E. METTLER-SPECKER (Saint-Gall) membre sortant et rééligible.
- Mile C. Ner (Herisau), proposée par le Bund für Frauenbestrebungen (Herisau), le groupe de Herisau de la Ligue suisse des fem-mes abstinentes, le Schweiz. Wochen- und Säuglingspflegerinnen-Verband, la Société d'utilité publique de Flawil, l'Union für Frauenbestrebungen St.Gall et l'Arbeitgebender Frauenverein St.Gall.

Sœur A. Pflüger (Zurich), proposée par Frauenzentrale de Zurich, le Bund thur-gauischer Frauenvereine, le Groupe de

Zurich de la Ligue suisse de Femmes abstinentes, la Section genevoise de l'Association suisse de gardes-malades, l'As-sociation pour le Suffrage féminin de Winterthour et le Schweizer. Wochenund Säuglingspflegeverband.

Mme Schoenauer-Regenass (Bâle), proposée par la Frauenzentrale beider Basel et toutes les Sociétés féminines de Bâle affiliées à l'Alliance.

M^{me} E. Sprecher-Robert (Zurich), proposée par le Lyceum suisse de Zurich, Berne, Neuchâtel et Lausanne, la Lique des femmes suisses contre l'alcoolisme à Genève et le Berner Frauenbund.

Mlle H. Stucki (Berne), membre sortant et rééli-

Commission d'Education Nationale Questionnaire aux Sociétés affiliées à l'Alliance

Ire PARTIE

1. Votre Société a-t-elle fait donner pendant Pexercice 1931-32 une causerie, une conférence, ou un cours (biffer ce qui ne convient pas) en rapport avec la suggestion présentée à l'Assem-blée de Vevey par la Commission d'Education nationale, relativement à l'Education familiale?

2. Si oui, quelques renseignements seraient uti-s à la Commission: a) Avez-vous fait unage de la liste de la

Commission? ou
b) Avez-vous trouvé en dehors d'elle, par

vos propres moyens, les éléments néces-Dans un cas comme dans l'autre, veuillez nous

indiquer:

a) Le nom du conférencier;
 b) Le sujet traité;

- c) Le nombre approximatif de personnes atteintes:
- genre de personnes: milieux populailaires ou milieux dirigeants, adultes ou jeunes, hommes ou femmes? (biffer ce qui ne convient pas).

 e) La presse (grands périodiques, journaux
- locaux, revues spéciales) a-t-elle collaboré à cette activité? rien n'a été tenté jusqu'ici dans votre

localité ou votre région, votre Comité envisage-t-il la possibilité de le faire au cours du nouvel exercice 1932-33, et pourrait-il donner dès maintenant à la Commission une précision à cet

egara?

4. Si le motif de l'abstention de votre Société
fut que d'autres milieux avaient déjà pris en
mains ce travail, veuillez nous renseigner brièvement sur cet effort, pour autant que vous en avez eu connaissance (conférenciers, sujets, participants, noms des Sociétés qui se préoccupent de ques

tions d'éducation).

5. Y a-t-il lieu, à votre avis, de poursuivre la campagne d'éducation que nous croyons utile, et si oui, pouvez-vous formuler quelque suggestion, donner quelque avis sur les voies et moyens?

IIme PARTIE

1. Avez-vous connaissance d'un effort quelconque, tenté sous une forme quelconque, dans votre des Parents, c'est-à-dire de leur préparation à leur tâche d'éducateurs?

Effort visant:

- a) Les parents en général;
- b) Les mères seules;
- c) Les pères seuls;
- d) La jeunesse en vue de l'avenir?

Effort tenté par:

a) L'Etat ou les Communes;

- a) L'Etat ou ic.b) Les Eglises;
- c) L'initiative privée:
- c) L'initiative privee:

 1º Sociétés, alliées ou autres, mouvements de jeunesse, etc.

 2º Individualités, par la parole, par la
 plume, ou de toute autre manière.

 2. Votre Société serait-elle disposée à tenter
- quelque chose pour l'éducation des parents? Sous quelle forme?

3. Y a-t-il quelque autre sujet, qui vise l'édu-cation par la femme avant tout, que vous re-commandiez à l'attention de la Commission d'Education en vue de ses campagnes futures?

N. B. Ce questionnaire sera expédié par la Commission au lendemain de l'Assemblée de Zurich, et les réponses sont à adresser à la Présidente, Mile E. Serment, Le Mont s/Lau-sanne, jusqu'au 1ª décembre 1932.



A travers les Sociétés

Gymnastique rationnelle et cours de skis.

La Société d'Education physique de Genève nous prie de rappeler la réquiverture en date du 18 octobre prochain de son Cours de gymnastique rationnelle, qui aura lieu tous les mardis et venderedis, de 18 à 19 heures, dans la salle de gymnastique nastique de l'Ecole secondaire des jeunes filles, rue d'Italie, sous la direction de M^{III}e M. Hornung. Cette même Société organise également un cours de skis sur écorce, cours préparatoire au ski sur neige, tous les lundis de 17 à 18 heures, dans la de gymnastique du Collège (Malagnou).

A répéter le vieil adage: Mens sana.

Le Fover féminin de Lausanne.

Le Foyer et la Clé, restaurants sans alcool, rue de Bourg, 26, à Lausanne, ont repris pos-session de leurs locaux agrandis, transformés, améliorés, et les ont présentés à leurs invités, le 10 septembre. De vifs éloges ont été adressés aux femmes de cœur qui, en juin 1908, déciderent de créer un restaurant populaire offrant non seulement la nourriture matérielle, mais aussi un bon accueil, des conseils, de l'intérêt effectif, aux femmes isolées n'ayant pas de foyer ou pas le temps de cuisiner entre leurs heures de travail. Le Foyer, qui a été complété par la Clé, restaurant mixte, a rendu d'inappréciables services à des milliers de femmes. Il reçoit le mieux du monde les Comités, les Clubs, les Associations qui siè-gent dans ses salons, et est abonné au *Mouve-*ment. Le Comité de l'Association vaudoise pour le Suffrage féminin, le Groupe lausannois du Suffrage féminin y ont toujours trouvé le meilleur

Ecole d'Etudes Sociales pour Femmes de Genève.

Cette Ecole, qui donne aux jeunes filles une culture féminine générale et les prépare ainsi à mieux tenir leur rôle de femmes et de mères, et qui est en même temps une école professionnelle pour celles qui se destinent à une carrière d'activité sociale, rouvrira ses portes le 24 octobre pro-

Voici un bref aperçu des cours généraux figurant au programme: la famille au point de vue social, la famille au point de vue juridique, ges-tion runancière du mênage, éducation maternelle, activité manuelle, hygiène de la femme, médecine de l'enfance, soins aux malades, instruction civi-que, économie politique et économie nationale, sténo-dactylographie, correspondance, comptabilité.

Les élèves professionnelles ont la faculté de suivre, d'après leurs goûts et leurs aptitudes, une des sections suivantes: 1. Direction et administration des établissements hospitaliers; 2. Activités

Ecole d'Etudes sociales pour Femmes, Genève

Semestre d'hiver: 24 octobre 1932 - 25 mars 1933

Culture féminine générale: Cours de sciences économiques, juridiques et sociales.

Préparation aux carrières d'activités sociales: (protection de l'enfance, direction d'établissements hospitaliers, socrétaires, bibliothécaires, libraires).

Ecole de « Laborantines ».

Cours pour infirmières-visiteuses en collaboration avec la Croix-Rouge genevoise du 1er novembre au 15 Dé-cembre. Durés des stages 2 mois. (Des auditrices sont admises à tous les cours).

Le Foyer de l'Ecole où se donnent les cours de ménages: cuisine, coupe etc., reçoit des étudiantes de l'école et des élèves ménagères comme pensionnaires.

Programme (50 ct.) et renseignements par le Secrétariat 6, rue Charles-Bonnet, 6

sociales; 3. Secrétaires; 4. Bibliothécaires-secrétai-

res-libraires; 5. Laborantines.

Pour l'obtention du diplôme de l'Ecole Sociale. certaines conditions sont requises: 4 semestres, d'études théoriques, un stage pratique d'une année et un travail de diplôme; un certificat d'économie familiale est délivré après un an d'études.

Le Foyer de l'Ecole actuelle accueille quelques élèves et étudiantes comme pensionnaires. Des cours ménagers pour externes et internes y sont organisés. Les jeunes filles peuvent y recevoir une instruction ménagère complète et obtenir un diplôme de gouvernante de maison.

Un cours pour infirmières-visiteuses est organisé tous les deux ans, en collaboration avec la Section genevoise de la Croix-Rouge suisse; ce cours, qui commencera le 27 octobre, est accessible à toute infirmière voulant s'orienter du côté du travail social.

L'Ecole d'Etudes Sociales comptait l'année dernière 111 élèves régulières et une cinquantaine d'auditrices. Le programme des cours est à disposition au Secrétariat de l'Ecole, 6, rue Charles-

Carnet de la Quinzaine

Du 1er au 20 octobre:

Neuchatel: Galerie Léopold-Robert: XII^{me} Exposition de la Société suisse des Femmes peintres, sculpteurs et décorateurs.

medi 8 octobre:
Genève: Union des Femmes, 22, rue Et.-Dumont. 16 h.: Thé mensuel. 16 h. 30: Les
Ministères féminins, causerie par Mme Aloys.

Ministères féminius, causerie par M™ Aloys. Gautier.

LAUSANNE: Lycéum-Club, 2 bis, rue du Lion d'Or: Assemblée générale de la Société suisse des Femmes peintres, sculpteurs et décorateurs et XX™ anniversaire de la fondation de la Société. 14 h.: Assemblée de délégués; 19 h.: Souper en commun; 20 h. 15: Soiréeréservée aux déléguées et aux membres de la Société.

la Societe.

Dimanche 9 octobre:

LAUSANNE: Assemblée générale de la Sociétésuisse des Femmes peintres, sculpteurs et décorateurs. Palais de Rumine, 9 h. 30: Séance,
12 h. 15: Diner en commun (Hôtel Central).

12 h. 15: Diner en commun (Hôtel Central).
Lundi 10 octobre:
Genève: Soroptimist-Club, 10 h. 30: Souper
mensuel réservé aux membres du Club et à
leurs amis. Discussion sur ce sujet: Y a-t-it
opposition entre les devoirs familiaux et les
devoirs professionnels?

devoirs professionnels?

Samedi 15 octobre:

ZURICH: Frauenzentrale, 29, Schanzengraben,
10 h.: Assemblée genérale de la Société Coopérative de cautionnement « Saffa »,
Id.: Hôtel de Ville, 14 h.: XXXIme Assembléegénérale de l'Alliance nationale de Sociétés
féminines suisses. (Voir le programme dans,
notre précédent numéro.)

Dimanche 16 octobre:
ZURICH: Hôtel de Ville, 10 h. 15: Assembléegénérale de l'Alliance nationale de Sociétés
féminines suisses.

generale de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses.

Jeudi 20 octobre:

LAUSANNE: Ecole Normale, Cours d'hygiènementale organisé par le Cartel romand H.S.M.,

9 h. 30: Ouverture par le Dr Revilliod (Genève), président du Cartel romand; 9 h. 45:

L'hygiène mentale aux divers âges de la vie,

par les Drs Repond (Monthey) et Brantmay

(Genève); 11 h.: Rapport du physique au

moral, par le Dr. Boven (Lausanne); Facteurs héréditaires et constitutionnels, par le
Dr. Flournoy (Genève); 14 h.: Discussion

par sections des sujets exposés le matin

(Section pédagogique, section pasteurs et juristes, section du personnél infrimier, section,

patronale); 17 h. 30: Séance plénière; 18 h.:

Clóture.

Vendredi 21 octobre:

Ğenève: Studio Radio Suisse-Romande: 16 h. 15
à 16 h. 30: Causerie féministe par T. S. F.,

(Voir les programmes spéciaux pour détails.)



IMPRIMERIE RICHTER. - GENÈVE



Le Bureau Temporaire de Genève

DE L'ALLIANCE INTERNATIONALE POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

est ouvert dès le 15 septembre tous les jours (dimanche excepté) de 15 heures à 19 heures AU CLUB INTERNATIONAL

Rue de Monthoux, 4 - Tél. 26.135 et 27.467

Renseignements. — Adresses. — Cartes d'entrée pour l'Assemblee de la S. d. N. — Journaux féministes. — Thé. — Réunions familières. — Organisation de causeries, de conférences, sur des ques-tions internationales d'intérêt (Éminin,



FIANCÉES

Vous désirez certainement acquérir un trousseau de très belle toile du canton de Berne et des Vosges, pouvant durer longtemps et d'un goût éprouvé, et vous voudrez qu'il soit richement brodé et d'une exécution parfaite. Il est de votre intérêt de profiter de mes prix très réduits pour effectuer vos achats.

Pour réaliser ce désir adressez-vous

MAX MAIER

42, r. du Rhône (Illime)

— G E N È V E

Téléphone 52.730

Echantillons et voyageurs disposition